Appel d'Offre Ouvert National (AOON)

Avis n° : 58/25../MCM/SE/DAAF/DST/PRMP/A-PRMP/SP-PRMP du 26/..12../2025

Nom de l'Autorité contractante : *Commune de Malanville*

Référence SIGMAP : T_ST_105867

Objet : *Construction de Vingt (20) boutiques marchandes dans la ville de Malanville (Tranche1)*

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la *Commune de Malanville* publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 13 octobre 2025.
2. La *Commune de Malanville* a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice *2025* des fonds *propres*, afin de financer *la construction des infrastructures marchandes,* et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché *relatif à la construction de vingt (20) boutiques marchandes dans la ville de Malanville (Tranche1).*
3. La *Commune de Malanville* sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Travaux préparatoires
- Terrassements
- Maçonnerie- béton
- Enduits – revêtements
- Menuiserie - charpente - quincaillerie
- Plomberie sanitaire
- Electricité
- Peinture – badigeon
- Travaux des essais

BON A LANCER CCMP/COMMUNE MALANVILLE

Les travaux à réaliser sont en lot unique. Les variantes ne pourront pas être prises en compte.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

➢ **Capacité technique et expériences** :

✓ Être une entreprise ou un groupement solidaire d'entreprises régulièrement immatriculé et exerçant dans le domaine de Génie Civil spécialisé en BTP depuis au moins **trois (03)** ans, justifié par la copie légalisée du registre de commerce et/ou des statuts ou encore tout document officiel (délivré par les structures étatiques compétents), en plus des copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature portant la signature de tous les acteurs) ou des procès-verbaux de réception définitives/provisoires (en copies légalisées) signés par les maîtres d'ouvrage ou leur représentant (administration public, société, office d'Etat ou mixte représentations ou organisations internationales au Bénin) ou toutes autres personnes de droit privé.

✓ Avoir effectivement réalisé avec satisfaction au moins **deux (02)** marchés de construction d'infrastructures économiques ou marchandes chacun d'un montant d'au moins égal à : **cinquante millions quatre cent soixante-quinze mille (50 475 000) FCFA HT ;** au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours en tant qu'entreprenant, justifié par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature portant la signature de tous les acteurs) ou des procès-verbaux de réception (en copies légalisées) signés par les maîtres d'ouvrage ou leur représentant (administration public, société, office d'Etat ou mixte représentations ou organisations internationales au Bénin) ou toutes autres personnes de droit privé.

✓ Disposer d'un personnel d'encadrement ayant le profil, les qualifications et expériences requises dans le domaine tels que demandés dans la Sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification) du dossier d'appel d'offre.

✓ Disposer de matériels minimums requis tels que demandés dans la Sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification) du dossier d'appel d'offre.

NB : *Fournir les CV datés et signés par les intéressés, la copie légalisée de la pièce d'identité valide, les copies légalisées des diplômes/attestations de fin d'apprentissage et les attestations/certificats de travail en copies légalisées, les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature portant la signature de tous les acteurs) ou des procès-verbaux de réception définitives/provisoires (en copies légalisées) signés par les maîtres d'ouvrage.*

➢ **Capacité financière :**

✓ Fournir les états financiers des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) certifiés par un membre de l'ordre des experts-comptables et comptables agréés, portant la mention DGI.

✓ Avoir accès à des financements tels des avoirs liquides, lignes de crédits, autre que l'avance de démarrage éventuelle d'un montant minimum de : **quarante-quatre millions huit cent soixante-six mille six cent soixante-sept (44 866 667) FCFA HT ;** justifiés par une attestation de capacité financière (**originale**) d'une banque ou d'une institution financière habilitée.

✓ Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen de : **quatre-vingt-quatre millions cent vingt-cinq mille (84 125 000) FCFA HT ;** justifié par les états financiers des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) certifiés par un membre de l'ordre des experts comptables et comptables agréés, portant la mention DGI.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

➢ **Capacité technique et expériences** :

BON A LANCER
CCMP/COMMUNE MALANVILLE

✓ Être une entreprise ou un groupement solidaire d'entreprises régulièrement immatriculé et exerçant dans le domaine de Génie Civil spécialisé en BTP, justifié par la copie légalisée du registre de commerce et/ou des statuts ou encore tout document officiel (délivré par les structures étatiques compétents).

✓ Disposer d'un personnel d'encadrement ayant au moins **08** ans d'expériences générales dans le domaine de Génie Civil spécialisé en BTP, justifiées par des copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature portant la signature de tous les acteurs) ou des procès-verbaux de réception définitives/provisoires (en copies légalisées) signés par les maîtres d'ouvrage et ayant le profil, les qualifications et expériences requises dans le domaine telles que demandées dans la Sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification) du dossier d'appel d'offre.

✓ Disposer de matériels minimums requis tels que demandés dans la Sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification) du dossier d'appel d'offre.

✓ Fournir en lieu et place des prestations similaires, les preuves de qualification et d'expériences telles que définies dans la Sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification) de leur personnel, dans la construction d'au moins **cinq (05)** infrastructures économiques ou marchandes chacun d'un montant minimal de : **cinquante millions quatre cent soixante-quinze mille (50 475 000)** FCFA HT.

NB : *Fournir les CV datés et signés par les intéressés, la copie légalisée de la pièce d'identité valide, les copies légalisées des diplômes/attestations de fin d'apprentissage et les attestations/certificats de travail en copies légalisées, les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature portant la signature de tous les acteurs) ou des procès-verbaux de réception définitives/provisoires (en copies légalisées) signés par les maîtres d'ouvrage.*

➢ **Capacité financière** :

✓ Fournir un bilan d'ouverture et les états financiers certifiés de leurs années d'existence, présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'ordre des experts comptables et comptables agréés, portant la mention DGI.

NB : ***La page de la certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention DGI doivent être en originale ou en copie légalisée.***

✓ Avoir accès à des financements tels des avoirs liquides, lignes de crédits, autre que l'avance de démarrage éventuelle d'un montant minimum de : **quarante-quatre millions huit cent soixante-six mille six cent soixante-sept (44 866 667) FCFA HT,** justifiés par une attestation de capacité financière (originale) d'une banque ou une institution financière habilitée ; justifiée par une attestation de capacité financière (originale) d'une banque ou d'une institution financière habilitée.

✓ Produire une attestation d'assurance de risques professionnels portant l'objet, la référence du marché et couvrant le délai d'exécution, d'un montant égal à : **soixante-dix-sept millions trois cent quatre-vingt-quinze mille (77 395 000) FCFA HT** ou fournir un engagement écrit de souscrire à une police d'assurance de risques professionnels après l'attribution provisoire du marché, portant l'objet, la référence du marché et couvrant le délai d'exécution.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

BON A LANCER
CCMP/COMMUNE MALANVILLE

5. Le délai d'exécution est de ***trois (03) mois.***

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Malanville ; **Contact : 01 58 90 58 02 ;**

E-mail : s-prmp.malan@mairie.bj ; et prendre connaissance des documents du dossier d'appel d'offres au *Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (SP-PRMP) situé au 2ieme Bureau à droite dans le Bâtiment Annexe de la Mairie de Malanville (Bâtiment des Archives et de la PRMP),* de **08** heures **00** minute à **12** heures **30** minutes et de **14** heures **00** minute à **17** heures **30** minutes.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offre complet à compter du 30../.12./**2026**. Le dossier d'appel d'offre en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au *Secrétariat Permanent la Personne Responsable des Marchés Publics* sis à l'hôtel de ville de la commune de Malanville ;

E-mail : s-prmp.malan@mairie.bj ; et prendre connaissance du dossier d'appel d'offre de **08** heures **00** minute à **12** heures **30** minutes et de **14** heures **00** minute à **17** heures **30** minutes.

Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

NB : *Toute offre dont le soumissionnaire n'a pas rempli la fiche de retrait du dossier sera simplement et purement rejetée.*

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre originale sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une **unique enveloppe extérieure**. Les conditions de dépôt sont les suivantes :

- Une enveloppe portant la mention « **ORIGINAL** » contenant l'original des documents constitutifs de l'offre (offre technique et offre financière séparées par un intercalaire) ainsi que la clé USB comportant la version scannée en PDF de l'original de l'offre, de la garantie de soumission et des renseignements relatifs à la candidature tels que décrits dans les instructions aux candidats.
- Une enveloppe portant la mention « **COPIE** » contenant la copie des documents constitutifs de l'offre (offre technique et offre financière séparées par un intercalaire) tels que décrits dans les instructions aux candidats.
- La garantie de soumission ou la lettre de déclaration de garantie.
- Les renseignements relatifs à la candidature, notamment le formulaire y afférent et ses annexes.

L'**unique enveloppe extérieure** doit :

- Être adressée à l'autorité contractante conformément à la clause IC 1.1 des DPAO.
- Comporter l'identification de l'appel d'offres conformément à la clause IC 1.1 des DPAO et toutes autres informations prescrites au point IC 22.2.b des DPAO à savoir la référence SIGMAP, l'objet de l'appel à concurrence, le numéro du lot, etc.

- Comporter la mention « **Ne pas ouvrir avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis** » en conformité avec la clause IC 26.1 des DPAO.

Les **enveloppes intérieures**, (ORIGINALE, COPIE), doivent :

- Être adressée à l'autorité contractante conformément à la clause IC 1.1 des DPAO.
- Comporter l'identification de l'appel d'offres (clause IC 1.1 des DPAO) et toutes autres informations prescrites au point IC 22.2.b des DPAO à savoir la référence SIGMAP, l'objet de l'appel à concurrence, le numéro du lot, etc.
- Comporter le nom et l'adresse du soumissionnaire.

BON A LANCER
CCMP/COMMUNE MALANVILLE

Les plis pourront être déposés à l'adresse ci-après : *Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics* sis à l'hôtel de ville de la commune de Malanville ;
E-mail : s-prmp.malan@mairie.bj ; situé au *2ieme Bureau à droite dans le Bâtiment Annexe de la Mairie de Malanville (Bâtiment des Archives et de la PRMP)* au plus tard le **26./ .01./ 2026** à **10** heures **00** minute.

NB : ***Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.***

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de la Mairie** de Malanville, le **26./..01./2026** à **10** heures **30** minutes.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **six cent soixante-treize mille (673 000) FCFA HT**.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de ***cent vingt (120) jours calendaires*** à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées en lot unique sous peine de rejet.

Malanville, le 26 / ..12../ 2025

La Personne Responsable des Marchés Publics

SARE

Justin Séréki KPAO SARE